cérémé

L'ÉNERGIE DE LA RAISON

RAPPORT D'ACTIVITÉ

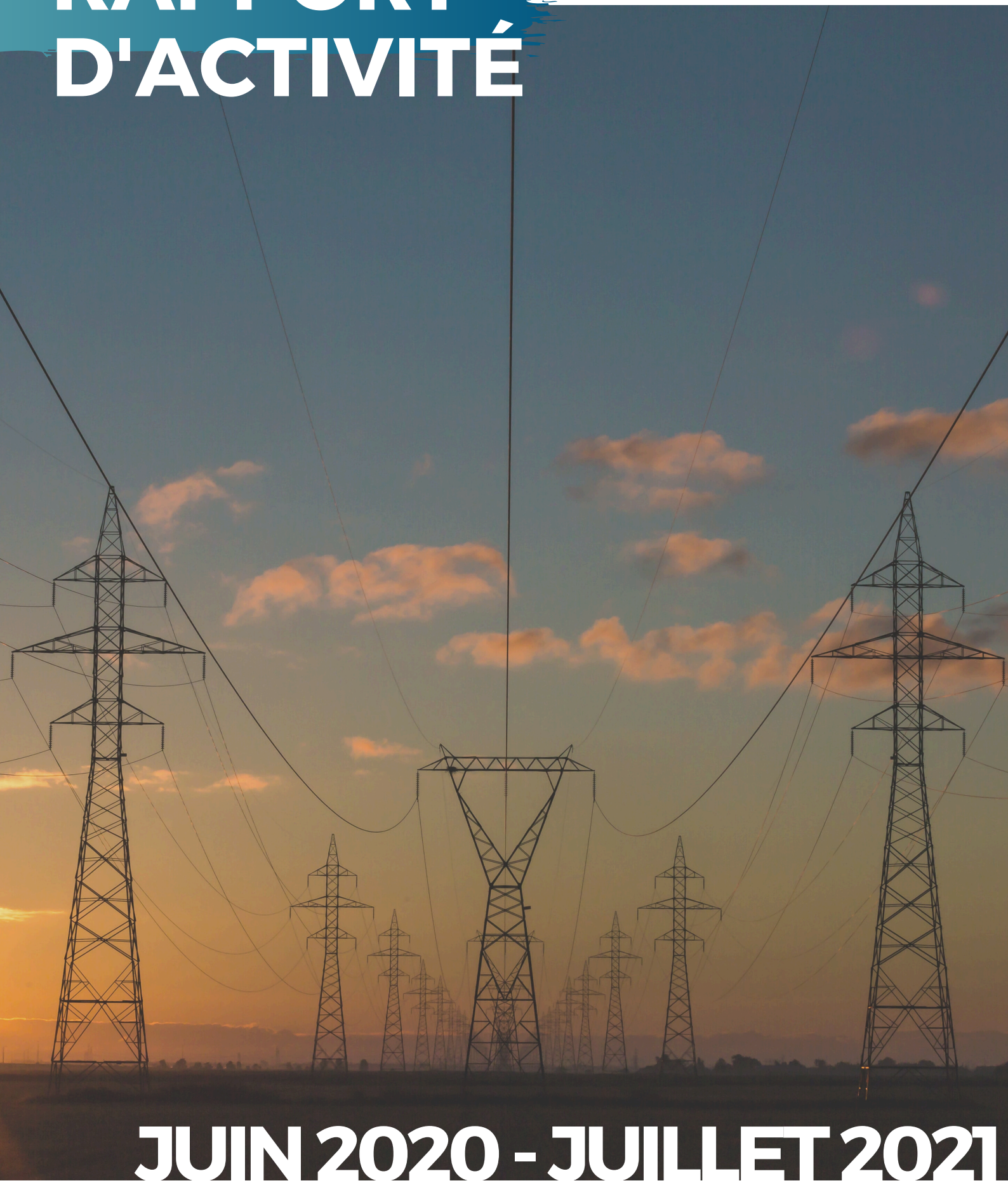

JUIN 2020 - JUILLET 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT

En gestation depuis mars 2020, l'association a été officiellement lancée en juillet 2020. Sa naissance marque l'aboutissement d'une réflexion sur l'urgence d'adapter la politique énergétique de la France aux impératifs de la lutte contre le réchauffement climatique, en tenant compte de la situation spécifique de notre pays dans ce domaine. Le Cérémé, composé d'experts indépendants, s'est donné pour mission d'alerter l'opinion publique et les responsables politiques sur les enjeux fondamentaux associés à la stratégie de la France, dans le cadre des objectifs définis par l'Union européenne, à l'égard du mix énergétique. L'objectif est de convaincre de la nécessité de systématiser une approche rationnelle et mesurable de la contribution des différentes sources d'énergie à la réduction des émissions de CO_2. Et d'orienter ainsi les choix de l'Etat vers la stratégie la plus efficace à cet égard et la moins coûteuse pour les finances publiques et les citoyens.

A cette fin, en tant que think tank , le Cérémé souhaite, non seulement produire des études et analyses originales mais aussi diffuser la littérature déjà existante sur le sujet tout en suscitant les débats et les réflexions propres à l'enrichir et à la faire vivre. Ceci afin de promouvoir l'énergie de la raison !

C'est ce à quoi l'association s'est employée depuis plus d'un an. Une première année qui a vu une prise de conscience des limites et risques des orientations définies dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) d'avril 2020 cependant que la contestation locale des projets de développement de l'éolien se développait au point d'alerter les plus hautes autorités du pays. En s'appuyant sur cette évolution qui renforce ses propres analyses, le Cérémé entend poursuivre son action dans les mois qui viennent pour que la question fondamentale, même si elle est très technique, de la stratégie énergétique s'invite au cœur de la campagne présidentielle et fasse l'objet d'un vrai débat de fond.

XAVIER MORENO
PRÉSIDENT & FONDATEUR

MARS – JUILLET 2020

LA CRÉATION ET LE LANCEMENT DE L'ASSOCIATION

La première étape a été la création puis le lancement de l'association, elle a été marquée par :

- la rédaction des statuts et le dépôt de la déclaration en préfecture, la constitution du conseil d'administration.
- le choix du nom et la définition de l'identité graphique de l'association,
- la mise en page d'une landing page préfigurant le futur site internet,
- la création puis le lancement des comptes sur les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn) et leur animation régulière,
- la réalisation d'un sondage pour mesurer le degré de connaissance des Français sur l'éolien et ses conséquences, en partenariat avec l'institution de sondage OpinionWay,
- la publication d'une lettre ouverte au Président de la République dans trois quotidiens *(Le Monde, Le Journal du Dimanche et Le Figaro)*, complétée par la diffusion d'un communiqué de presse,
- la mise en place, via la plateforme HelloAsso, d'un système d'adhésion à l'association.

AOÛT 2020 – JANVIER 2021

L'ÉLABORATION ET LA PUBLICATION D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF

Les réactions à la suite de la publication de la lettre ouverte ont montré qu'il était impératif que le Cérémé, ne se borne pas à la critique des objectifs de mix énergétique tels qu'ils ont été définis par le Gouvernement dans le décret du 21 avril 2020 arrêtant la PPE pour la période 2020-2028. L'association se devait de proposer un scénario alternatif.

Deux groupes de travail (CO_2 et Coûts) ont été créés à cet effet et ont mené durant tout l'été, et une partie de l'automne, différentes études dont la synthèse a abouti au scenario alternatif rendu public le 19 janvier 2021. Il a été diffusé non seulement aux médias mais aussi aux décideurs publics ainsi qu'à l'écosystème de l'énergie. Sa finalisation a été l'occasion de préciser le positionnement du Cérémé qui, en tant que promoteur de l'énergie de la raison, ne doit pas se limiter à une analyse des limites et des risques de l'éolien et du solaire et doit veiller à proposer des solutions adaptées à la situation spécifique de la France et reposant sur des analyses rigoureuses.

Ce scénario alternatif est disponible sur notre site internet. Il est le socle de toutes nos actions et démarches.

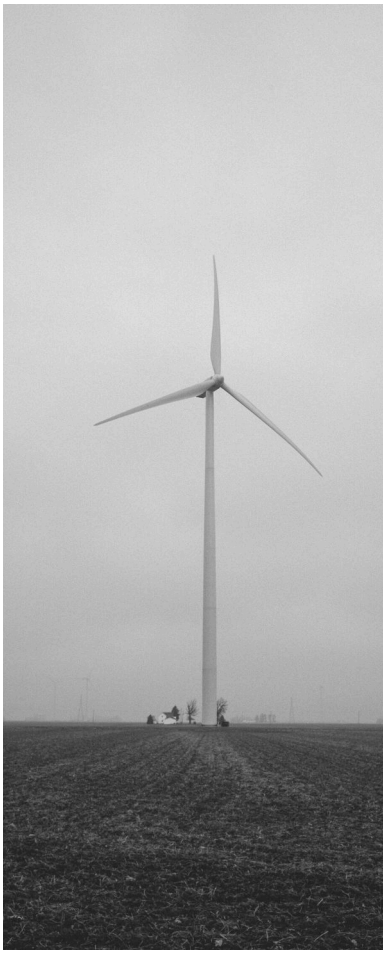

FEVRIER– JUILLET 2021

LE DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF DE LA PRÉSENCE DE L'ASSOCIATION AUPRÈS DES DÉCIDEURS FRANÇAIS ET EUROPÉENS

Le Cérémé a été déclaré auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

L'association rencontre régulièrement ses contacts institutionnels français dans le secteur de l'énergie. Elle a répondu à la consultation de RTE sur l'élaboration des futurs scénarios 2050 du Bilan prévisionnel et participe activement aux groupes de travail chargés de tirer les conséquences de cette consultation. De même, elle a participé à la consultation de l'ASN sur les conditions de la poursuite de fonctionnement des réacteurs de 900 MWe d'EDF au-delà de 40 ans.

Au niveau européen, le Cérémé soutient l'intégration du nucléaire dans la taxonomie « verte » et agit en ce sens, en signant notamment la lettre de 46 ONG à la Présidente de la Commission en faveur de l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie.

Par ailleurs, le Cérémé a répondu à plusieurs initiatives de la Commission européenne :

- la consultation sur la directive sur l'efficacité énergétique (DEE) ;
- la consultation sur les règles de l'UE en matière d'énergies renouvelables ;
- la consultation sur la révision de la directive 2018/2001/UE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables ;
- la consultation sur la finance durable et le système de classification des investissements « verts ».

Enfin le pôle soutien à l'action citoyenne a permis d'aider plusieurs associations locales et de créer ou de maintenir des liens avec des associations nationales : FED, Vent de Colère, Fondation Concorde, APPBB, Patrimoine nucléaire et climat, Gardons le Cap et Sauvons le Climat.

5 PÔLES POUR UNE ACTION DU CÉRÉMÉ PLUS EFFICACE

Afin de structurer l'organisation du Cérémé et ses productions, différents groupes de travail dédiés ont été créés :

- Pôle Etudes et analyses
- Pôle Soutien à l'action citoyenne
- Pôle Communication
- Pôle Affaires publiques
- Pôle Contentieux

LES CHIFFRES DU CÉRÉMÉ EN 2020-2021

12 administrateurs

4 fiches pédagogiques

27 adhérents

2 fiches argumentaires

1 lettre ouverte au Président de la République

1 site internet

2 communiqués de presse

1 conférence de presse

6 réponses aux consultations nationales et européennes

WWW.CEREME.FR
CONTACT@CEREME.FR
63 RUE LA BOETIE 75008 PARIS